

# Retour sur le conseil municipal du 12 avril 2021

Publié le 14.04.2021

Vote du budget et des subventions aux associations, adhésion à SOS Méditerranée, rénovation urbaine... Retour sur le conseil municipal du 12 avril en quelques délibérations marquantes.

## Revoir le conseil en un clic

Visionner la dernière séance du conseil municipal, partiellement ou en intégralité ? C'est désormais possible [grâce à la fonction "Replay" \( /La-Ville/L-institution/Conseil-municipal/Rediffusion-du-conseil-municipal\)](#) ! Le replay est ouvert jusqu'à la prochaine séance du conseil.

## Un budget "sérieux et ambitieux"

Moment fort de la démocratie locale, l'assemblée communale était invitée à débattre et à voter le budget 2021. Comme l'année passée, **ce budget s'appuie sur trois grands piliers** :

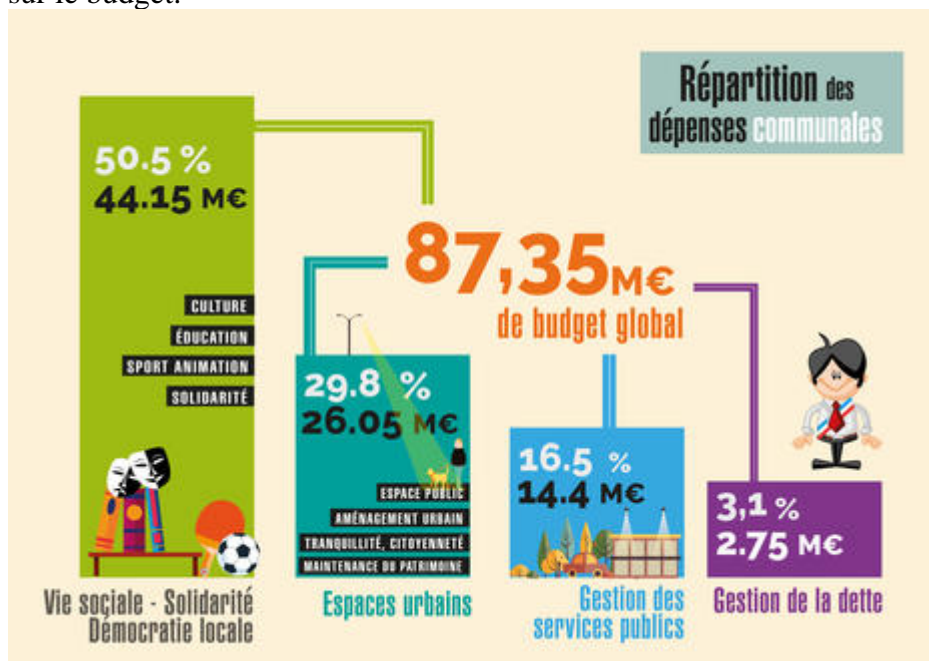
- la sécurisation d'un haut niveau de service à la population ;
- le lancement de nouveaux projets dans les domaines de la culture, du sport, des solidarités, de la transition écologique ou encore de la jeunesse ;
- la poursuite des investissements dans les équipements municipaux.

D'un montant total de 98,6 millions d'euros, le budget **se répartit en 65.9 millions d'euros alloués au fonctionnement des services publics municipaux, 10,4 millions d'euros d'épargne (permettant de financer les projets de la Ville) et 21,4 millions d'euros dédiés aux investissements. Le solde de 900 000 euros correspondant à des opérations comptables.**

Parmi les principaux investissements réalisés, on retiendra entre autres, la poursuite des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école des Buzardières (1,9 millions d'euros), les travaux de maintenance et de réaménagement du parc de la Carrière (600 000 euros), la construction du pôle football à l'Orvasserie (1,7 millions d'euros) ou de la crèche intercommunale à Bellevue (700 000 euros).

Des investissements qui, comme l'année dernière, **seront en partie financés par l'effort d'épargne de la Ville**. Plus de 10 millions d'euros sont en effet épargnés cette année malgré le contexte de crise sanitaire. Un effort conséquent, qui permet par ailleurs à la commune de rembourser sa dette, passée de 38,8 millions d'euros en 2015 à 10,4 millions d'euros en 2021. "Notre dette est inférieure de 60% aux villes de la même strate [NDLR : 20 0000 – 50 0000 habitants], c'est le signe que nous gérons les deniers de la commune avec sérieux et c'est ce qui nous permet d'envisager la suite avec

sérénité", s'est ainsi félicité Marcel Cottin, 1er adjoint au maire en charge des finances qui rapportait sur le budget.

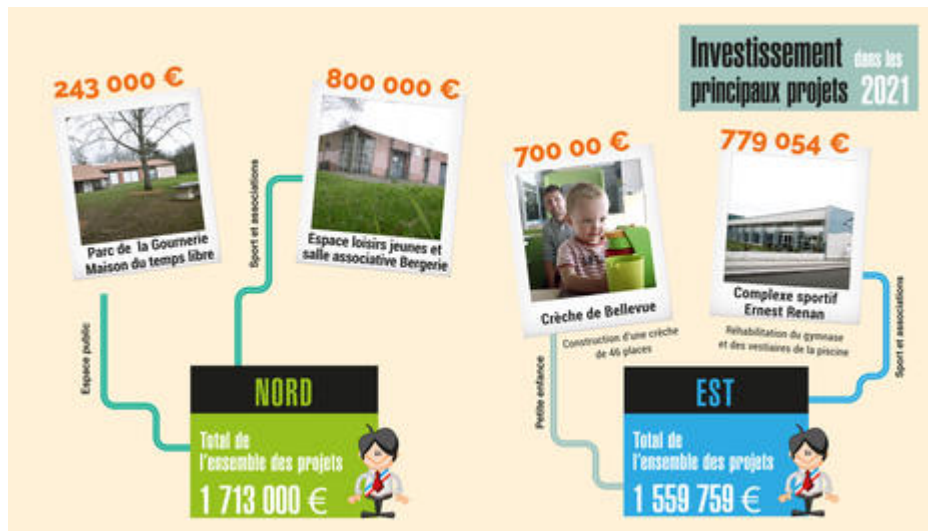


"Des finances saines mais pour un budget trop prudent, a estimé pour sa part Matthieu Annereau, au nom du groupe Entendre & Agir, ensemble pour Saint-Herblain (opposition). Il y a un sous-investissement dans certains domaines, que je regrette." Un constat repris par Jean-François Tallio qui, au nom du groupe Saint-Herblain en commun (opposition), a tenu à noter que si "la santé financière de la Ville est excellente, je regrette qu'on n'investisse pas assez."

Sur cette question des investissements, Driss Saïd, au nom du groupe Socialistes et indépendants (majorité) a au contraire estimé **"qu'une bonne gestion n'est pas incompatible avec l'ambition, et même au contraire, c'est ce qui la rend possible. Nous revendiquons un budget à la fois sérieux et ambitieux."** Et d'ajouter : "Ce sont ces marges de manœuvre financières qui nous ont permis par exemple de soutenir le tissu associatif en montant en urgence un fonds de soutien de 200 000 euros en 2020 et 2021, d'épauler les petits commerces en votant des exonérations de taxes ou en montant en quelques jours un centre de vaccination au Vigneau. Nous arrivons à être ambitieux sans mettre en difficulté les finances de la commune, il faut s'en féliciter."

Marcel Cottin, 1er adjoint au maire en charge des finances, a tenu à souligner que "la Ville investit chaque année de manière considérable dans ses services publics, mais il faut le faire avec raison pour ne pas se mettre en difficulté et pouvoir continuer à investir dans deux, trois ou quatre ans."





Éric Couvez, se faisant le porte-voix du groupe des élus communistes (majorité) a, quant à lui, tenu à saluer un "budget qui va nous permettre d'investir pour l'avenir des Herblinoises et Herblinois et de faire fonctionner au mieux nos services publics, ô combien essentiels dans cette période mouvementée. C'est pourquoi nous soutenons ce budget."

À noter que pour la onzième année consécutive, **les taux d'imposition qui relèvent de l'arbitrage de la Ville sont gelés. Un gel qui est également proposé pour les tarifs municipaux, adopté à l'unanimité des voix du conseil.** "Les tarifs de nos services n'ont pas augmenté en 2020, ils n'augmenteront pas non plus en 2021. Donc deux ans sans augmentation, je pense que ce n'est pas anodin pour le budget des ménages herblinois. Et je crois que peu de villes de notre taille peuvent s'en targuer", a ainsi déclaré le maire, Bertrand Affilé.

À la suite de ces débats, le budget, voté ligne par ligne, a été adopté à la majorité des voix. Le groupe Entendre & Agir, ensemble pour Saint-Herblain s'est abstenu avec constance tandis que le groupe Saint-Herblain en commun a connu des votes fluctuants.

## Associations, piliers de la commune

Adopté en juin dernier, le fonds de solidarité herblinois en faveur du monde associatif, était proposé à la reconduction lors de ce conseil. Comme l'année dernière, celui-ci sera abondé à hauteur de 100 000 euros. Deux conditions sont requises [pour prétendre à une aide issue de ce fonds \( /Services-et-demarches/Associations-et-festivites/Fonds-herblinois-de-solidarite-pour-le-secteur-associatif \)](#) : **avoir connu une perte de recettes suite à l'annulation d'activités et porter des missions d'intérêt général.** Il est destiné aux associations implantées ou qui agissent sur le territoire de Saint-Herblain.

Pour Sarah Tendron, qui s'exprimait au nom du groupe Socialistes et indépendants, "cet engagement de la Ville est loin d'être anodin financièrement mais il est nécessaire car il va permettre aux associations d'envisager un peu plus sereinement le passage de cette crise, très rude pour le tissu associatif." **Le fonds a été adopté à l'unanimité des voix.**

Quant aux subventions aux associations, en partie votées lors de ce conseil, **elles ont également été adoptées à la majorité des voix**, seul le groupe Saint-Herblain en commun ayant voté contre. Un vote dont s'est félicité Farida Rebouh, adjointe au maire en charge de la vie associative, pour qui "les associations sont indispensables à la commune. Sans elles, l'offre culturelle, sportive ou de loisirs ne serait pas la même. Nous en avons conscience avant la crise sanitaire. Nous en avons aujourd'hui la douloureuse confirmation. Et c'est pourquoi nous continuerons à les soutenir."

## Soutien à SOS Méditerranée

"Depuis 2014, plus de 20 000 personnes ont péri en essayant de traverser la mer Méditerranée depuis les côtes africaines. Un chiffre terrible qui a encouragé des citoyens et citoyennes issus de la société civile, déçus de l'inaction de l'Union européenne, à agir par eux-mêmes pour sauver des vies. C'est la raison d'être de l'association SOS Méditerranée qui, depuis sa création en 2014, a sauvé 32 000 personnes de la noyade."

C'est par ces quelques mots que Dominique Talledec, adjoint au maire en charge des solidarités, présentait la délibération visant à **faire adhérer Saint-Herblain à la Plateforme des collectivités solidaires avec SOS Méditerranée et le vote d'une subvention de 6000 euros à destination de l'association.**

Pour Jean-Pierre Fromonteil, intervenant au nom du groupe des Élus communistes (majorité), "cette adhésion fait honneur à notre ville, qui s'élève haut et fort contre le drame qui se déroule sous nos yeux. N'oublions pas que le lieu de notre naissance est le fruit du hasard..."

Le groupe Saint-Herblain en commun, par la voix d'Éric Bainvel, s'est, quant à lui, félicité de "cette délibération qui vise à venir en aide à celles et ceux qui fuient la misère dans leur pays. C'est bien parce que le gouvernement français et l'Europe sont attentistes face à ce drame humain que les collectivités doivent agir. Nous voterons donc pour."

Seule voix discordante, Sébastien Alix, du groupe Entendre & Agir pour Saint-Herblain, a déclaré "qu'il n'est pas facile de s'opposer à une telle délibération. Nous savons la souffrance de celles et ceux qui essaient de traverser cette mer mais nous refusons que la Ville se substitue à l'Europe dont c'est la mission."

Le maire, Bertrand Affilé, a conclu les débats en rappelant "**qu'il s'agissait ici d'agir pour sauver des vies, et pour éviter que des gens se noient. Seulement ça.** Ça ne nous empêche pas pour autant d'agir sur d'autres fronts, comme lorsque la Ville accueille des exilés ou participe à des dispositifs d'insertion. Je regrette juste que cette délibération ne soit pas votée à l'unanimité, ça n'honore pas celles et ceux qui s'y opposent."

La délibération a été adoptée à la majorité. Le groupe Entendre & Agir, ensemble pour Saint-Herblain a voté contre.

## Nouvelle convention pour la rénovation urbaine

Les élus étaient enfin appelés à se prononcer **sur la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain du Grand Bellevue**, liant la Ville à l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU).

"Plusieurs projets structurants vont voir le jour grâce à cette convention avec l'ANRU, comme la crèche intercommunale du Grand Bellevue", a indiqué Bertrand Affilé, le maire, qui rapportait sur le sujet. "Si la crise du Covid a nécessité de réactualiser les calendriers, **ce vaste chantier de renouvellement urbain garde toute sa pertinence pour construire le Bellevue de demain.**"

Vincent Oteko, au nom du groupe Saint-Herblain en commun a, quant à lui, affirmé que "même si nous partageons les objectifs du projet du Grand Bellevue, la démolition de logements sociaux est un gâchis écologique car il faudrait plutôt les réhabiliter."

En réponse, Jocelyn Bureau (groupe Socialistes et indépendants) a souhaité rappeler que "chaque chantier de démolition sur Saint-Herblain respecte un cahier des charges environnemental très précis. La question est plutôt de mieux partager l'effort de construction de logements sociaux au niveau de

la métropole. Or, aujourd'hui, il y a les bons élèves comme Nantes et Saint-Herblain qui respectent les objectifs de la loi SRU d'avoir 25% de logements sociaux sur leur territoire, et les autres...C'est ces villes-là, en carence, qui doivent réaliser des efforts."

**La délibération a été adoptée à la majorité des voix. Le groupe Saint-Herblain en commun s'est abstenu.**

## **Dans l'actualité**

[Conseil municipal du 14 juin en direct](#) (

[/Actualites/Institution/Conseil-municipal-du-14-juin-en-direct](#))

[Conseil municipal du 12 avril en direct](#) (

[/Actualites/Institution/Conseil-municipal-du-12-avril-en-direct](#))

[Été : les horaires des services publics](#) ([/Actualites/Institution/Ete-les-horaires-des-services-publics](#))

[Département et région : qui fait quoi ?](#) ([/Actualites/Institution/Departement-et-region-qui-fait-quoi](#))